

## 4 CONSULTATION ET PRÉOCCUPATIONS DU PUBLIC

Le présent chapitre fait état des actions réalisées par l'Administration Portuaire de Québec (APQ) pour informer et entendre la communauté et échanger avec les parties prenantes sur le projet Beauport 2020. Les différentes initiatives de consultation mises de l'avant avaient pour objectif de connaître les préoccupations du public à l'égard du projet et de s'assurer d'une bonne compréhension de celui-ci et de ses composantes. Celles-ci sont regroupées et présentées dans ce chapitre. À l'annexe 4.1 de l'étude d'impact environnemental (ÉIE) se trouve également un registre détaillé des questions et des préoccupations formulées auxquelles sont associées les réponses données par l'APQ. On y trouve aussi les références aux sections de l'ÉIE qui traitent plus en profondeur des questions et des préoccupations soulevées.

En ce qui concerne les démarches et activités réalisées auprès des communautés autochtones, conformément aux lignes directrices de l'ÉIE, celles-ci font l'objet de chapitres spécifiques de l'ÉIE (chapitres 5 et 9).

### 4.1 ENGAGEMENT DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC

Le développement durable et les considérations citoyennes font partie intégrante du processus de gestion du Port de Québec et des décisions prises par l'APQ. C'est pourquoi l'APQ s'est engagée dans la réalisation de différentes activités visant le développement de relations proactives et ouvertes avec la communauté.

Il en va de sa mission, qui consiste à favoriser et à développer le commerce maritime, à servir les intérêts économiques de la région de Québec et du Canada et à assurer sa rentabilité dans le respect de la communauté et de l'environnement.

L'engagement de l'APQ a été consolidé depuis 2011, alors que le développement durable est maintenant intégré au cœur même du Bureau de projets de l'APQ et qu'une Direction de la responsabilité citoyenne a été mise en place.

Globalement, trois grands moyens sont utilisés par l'APQ pour s'assurer de maintenir un dialogue avec l'ensemble de la communauté, incluant, bien entendu, les parties prenantes du site du secteur Beauport.

Traditionnellement, des moyens de communication ciblés comme les relations médiatiques, la participation à des conférences et des événements, ainsi que l'utilisation du Web font partie des moyens retenus par l'APQ pour joindre la communauté. L'APQ a aussi mis en place des canaux d'échanges directs avec le milieu portant sur l'ensemble de ses activités par le biais de comités permanents et d'activités ponctuelles ouvertes au grand public. Finalement, des rencontres, activités et événements dédiés sont organisés auprès des parties prenantes lorsque des projets plus spécifiques sont appelés à voir le jour. L'APQ peut ainsi répondre aux questions et intégrer les préoccupations dans les réflexions entourant l'élaboration dudit projet.

### 4.2 APPROCHE DE CONSULTATION MISE SUR PIED DANS LE CADRE DU PROJET BEAUPORT 2020

Le site industrialo-portuaire du secteur Beauport est localisé à proximité d'usages récréotouristiques, résidentiels et d'un quartier historique protégé par l'UNESCO. C'est donc dans cet environnement que l'APQ et ses partenaires se donnent comme devoir de déployer toutes les actions et de mettre en place les mesures applicables pour cohabiter harmonieusement avec les vocations voisines du territoire.

Au mois d'août 2014, le projet Beauport 2020 franchissait une étape importante avec le dépôt d'une demande de financement auprès du programme Nouveau Fonds Chantiers Canada 2014 (NFCC), volet Infrastructures nationales (VIN). À cette occasion, l'APQ confirmait publiquement la demande de financement. Lorsque le projet a reçu un premier engagement financier du gouvernement du Canada, le 10 juillet 2015, l'APQ a alors profité de ce moment pour rappeler publiquement les grandes caractéristiques du projet, de même que les engagements concernant la participation citoyenne pour les aménagements futurs de l'arrière-quai.

## 4.2.1 Recours aux canaux d'échanges existants de l'APQ avec les parties prenantes

À la suite de son engagement de 2011, l'APQ s'est doté de mécanismes d'échanges réguliers avec les parties prenantes et la population en général. À la suite de l'annonce du projet Beauport 2020, ce dernier a été intégré systématiquement aux activités tenues afin de déterminer et de comprendre la nature des questionnements et des préoccupations soulevées à son égard.

### 4.2.1.1 Comité de relation avec la communauté

Dans le but d'accroître ses relations avec la communauté qui l'entoure, l'APQ a créé, en 2012, le Comité de relation avec la communauté (CRC). Il s'agit d'un lieu permanent pour informer les membres et faciliter les échanges avec eux afin de connaître les perceptions et les préoccupations des représentants du milieu. L'APQ s'acquitte de sa responsabilité d'assurer le bon fonctionnement de ce comité.

Les trois grandes priorités du CRC sont les suivantes :

1. établir et conserver un canal de communications structuré entre l'APQ et les acteurs de la communauté concernés par ses activités pour recueillir les préoccupations et les commentaires;
2. bonifier le mode de réalisation des projets de l'APQ afin d'accroître leur niveau d'acceptabilité sociale;
3. favoriser la poursuite du développement d'une relation Ville de Québec-Port de Québec durable et prolifique.

De façon à rassembler des membres qui assurent une représentativité du milieu, l'APQ a ciblé, avec l'aide d'une firme spécialisée, des organisations susceptibles d'être intéressées à prendre part au comité et les a invitées. Ainsi, les organisations membres de ce comité sont les suivantes :

- ▶ Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ);
- ▶ Comité de Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches;
- ▶ Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ);
- ▶ Gestev – Baie de Beauport;
- ▶ Communauté métropolitaine de Québec (CMQ);
- ▶ Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire;
- ▶ Ville de Québec;
- ▶ Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES);
- ▶ Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale nationale (CRE – Capitale nationale);
- ▶ Amis de la Vallée du Saint-Laurent (AVSL);
- ▶ Conseil de quartier de Maizerets;
- ▶ Administration Portuaire de Québec (APQ).

À ce jour, plus d'une vingtaine de rencontres ont eu lieu. Dans le cadre de ces rencontres, parmi les différents sujets abordés, plusieurs projets et travaux de l'APQ ont été présentés à des fins d'échanges, pour connaître les questions qu'ils suscitent, offrir des réponses et transposer le résultat de ce dialogue dans les réflexions entourant le développement de ces mêmes projets.

À l'intérieur de ses travaux, le CRC est aussi appelé à rencontrer tant les utilisateurs du Port de Québec que les promoteurs de projets, les différentes instances publiques ou les différents organismes ou regroupements gravitant autour de l'environnement portuaire de Québec.

Le projet Beauport 2020 a été présenté au CRC et, depuis le 28 octobre 2015, ce projet est systématiquement inclus à l'ordre du jour des rencontres afin de tenir les membres du comité au fait des développements et de prendre en compte leurs questionnements, leurs préoccupations ou leurs commentaires.

Le 17 décembre 2015, le CRC a adopté une nouvelle appellation, soit le Comité de Cohabitation Port – Communauté (CCPC), marquant ainsi la progression de ce dernier et l'élargissement du mandat que lui a confié l'APQ. Le dialogue étant établi, il faut maintenant bâtir sur ce dernier pour favoriser une cohabitation harmonieuse à long terme et le développement d'une culture portuaire.

#### 4.2.1.2 Journées portes ouvertes

Par le passé, il est arrivé à l'APQ d'organiser des journées de type portes ouvertes auxquelles était conviée la population. La plus récente s'est déroulée le 19 octobre 2014. L'APQ conviait alors la population à découvrir le Port de Québec lors de l'évènement « Portes ouvertes » à grand déploiement.

Cette journée offerte à la communauté était importante pour mieux faire connaître l'ensemble des activités réalisées, entendre les commentaires des citoyens et répondre à leurs questionnements et à leurs préoccupations face aux activités du Port de Québec.

Cette journée a permis à quelque 7 000 personnes de sillonner le fleuve pour une visite commentée à bord du Louis-Jolliet de Croisières AML, notamment. Une visite guidée des installations portuaires en autobus était aussi proposée et les visiteurs avaient la possibilité d'entrer dans l'un des dômes du terminal de granules de bois d'Arrimage de Québec (QSL). Les visiteurs étaient également invités au terminal de croisière afin de rencontrer les représentants des usagers du Port de Québec et ceux de l'APQ, qui présentaient leurs activités respectives et répondaient aux questions et aux préoccupations des citoyens. De plus, l'APQ présentait une vidéo décrivant les mesures d'atténuation mises en place sur les installations portuaires pour réduire les répercussions des activités industrielles sur l'environnement.

Cette journée a aussi servi à fournir de l'information sur le projet Beauport 2020 et a donné l'opportunité aux participants de faire part de leurs opinions.

#### 4.2.2 Mécanismes de communication sur le projet Beauport 2020 auprès de la population

Pour favoriser l'accès à l'information sur le projet Beauport 2020, ainsi que les interrelations avec la population, l'APQ a mis sur pied et utilise différents mécanismes additionnels aux canaux d'échanges existants.

#### 4.2.2.1 Médias d'information

Depuis l'annonce du projet de terminal multifonctionnel en eau profonde, l'APQ s'est tenue disponible, à tout moment, pour répondre aux questions des médias d'information. À ce jour, un lien a été établi avec 16 médias différents.

##### Liste des médias d'information

- ▶ *Le Soleil – La Presse*;
- ▶ *Le Journal de Québec*;
- ▶ Le Devoir;
- ▶ Québec Hebdo;
- ▶ CHOI 98,1;
- ▶ NRJ 98,9;
- ▶ FM 93,3;
- ▶ ICI Radio-Canada – Première;
- ▶ TVA;
- ▶ ICI Radio-Canada;
- ▶ MaTV;
- ▶ Perspectives économiques;
- ▶ Nouvelles économiques;
- ▶ Capitale-Québec;
- ▶ Radio de Lévis, CJMD 96,9;
- ▶ BLVD 102,1.

L'APQ demeure en lien constant avec les différents médias et répond systématiquement aux questions et demandes de ceux-ci relatives au projet. Jusqu'à maintenant, les questions reçues visaient principalement à :

- ▶ connaître l'état des infrastructures portuaires actuelles;
- ▶ comprendre le projet Beauport 2020 dans ses moindres détails et les étapes à franchir;
- ▶ saisir le potentiel de développement maritime mondial;
- ▶ comprendre l'enjeu d'érosion de la Baie de Beauport et la solution proposée;
- ▶ connaître le mode d'évaluation environnementale utilisé pour le projet;
- ▶ connaître le processus de cheminement pour l'arrivée d'un projet sur le nouveau terminal portuaire.

#### 4.2.2.2 Dépliant d'information

Dans la semaine du 9 novembre 2015, un dépliant d'information sur le projet Beauport 2020 a été distribué dans *Le Journal de Québec*, le journal *Le Soleil* et par la poste pour joindre directement les citoyens demeurant dans les secteurs périphériques du territoire portuaire de Limoilou, Beauport, Sainte-Pétronille, Lévis et le Vieux-Québec. Au total, 165 000 exemplaires ont ainsi été distribués.

Le dépliant présentait les installations portuaires et le projet Beauport 2020, en plus des différentes phases de consultations menées par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) et les

principales exigences environnementales auxquelles devra répondre le projet. Le dépliant est présenté à l'annexe 4.2.

Le contenu de ce dépliant d'information est toujours disponible pour téléchargement sur le site Internet du Port de Québec (<http://www.portquebec.ca/projects/a-propos-du-port/developpement/projets-davenir/agrandissement-secteur-beauport>).

#### 4.2.2.3 Journée d'information citoyenne du 15 novembre 2015

Le 15 novembre 2015, une journée d'information citoyenne a été organisée. Les citoyens étaient invités à venir rencontrer les représentants de l'APQ afin de poser toutes leurs questions relativement au projet Beauport 2020. La Journée d'information s'est tenue à l'Espace 400<sup>e</sup>, en basse-ville de Québec. Au total, 326 citoyens se sont présentés sur les lieux pour obtenir de l'information et échanger avec les représentants.

Les citoyens étaient dirigés vers six kiosques thématiques et pouvaient visionner la vidéo sur le projet Beauport 2020 dans une salle aménagée à cet effet. Un premier kiosque présentait le projet dans sa globalité, alors que les kiosques suivants portaient sur l'histoire du projet de terminal multifonctionnel en eau profonde au cours des années, la méthode de construction du projet Beauport 2020, les aspects environnementaux, les bénéfices économiques du projet, ainsi qu'un kiosque sur la navigation dans le Saint-Laurent (CPSL) et les enjeux de sécurité liés à cette activité (Océan). Concernant ces deux derniers éléments, deux spécialistes externes étaient aussi présents.

Pour chacun des kiosques, au moins deux représentants étaient assignés pour entendre les citoyens et répondre aux questions. De plus, chaque kiosque comportait un panneau thématique qui décrivait des aspects spécifiques du projet. Pour l'occasion, une copie du dépliant Beauport 2020 était remise aux participants.

Lors de la journée d'information citoyenne, les principales préoccupations des participants portaient sur :

- ▶ le bruit potentiel associé aux activités supplémentaires;
- ▶ les répercussions anticipées du projet sur la faune;
- ▶ les répercussions visuelles potentielles du projet;
- ▶ les retombées économiques estimées;
- ▶ la création d'emplois et le commerce international;
- ▶ la plage sur le plan de son utilisation et de ses besoins;
- ▶ les nouvelles infrastructures proposées sur la plage et la sécurité des usagers;
- ▶ l'érosion de cette dernière;
- ▶ les besoins pour la navigation;
- ▶ l'accès à la plage par la piste cyclable et la baignade potentielle;
- ▶ la qualité de l'air ambiant actuel;
- ▶ le transport pétrolier actuel;
- ▶ le trafic maritime en général et le trafic routier;
- ▶ les mesures de sécurité lors de l'utilisation de matières dangereuses.

#### 4.2.2.4 Outils de communication continus mis en place pour le projet

Toujours dans l'optique de joindre l'ensemble de la population et de donner aux citoyens l'occasion de transmettre leurs questions ou préoccupations à leur convenance, une ligne téléphonique dédiée au projet a été créée. Dans le but de faciliter le processus, le poste 2020 a été retenu. Une boîte vocale est en fonction pour recevoir les appels en dehors des heures de travail.

De plus, une adresse électronique « beauport2020@portquebec.ca » a été mise en place afin de recevoir les questions et commentaires des citoyens et des groupes intéressés. Une personne est responsable de recevoir les appels et les messages afin de pouvoir répondre rapidement aux citoyens.

Les préoccupations soulevées via la ligne téléphonique et l'adresse électronique concernent principalement les opportunités d'emplois qu'occasionnera le projet Beauport 2020, des propositions d'aménagements supplémentaires pour la plage de la Baie de Beauport, ainsi que des questions relatives à la Journée d'information citoyenne de 2015.

#### 4.2.3 Rencontres, activités et événements organisés spécifiquement pour discuter du projet Beauport 2020 auprès des parties prenantes

Pour compléter ses efforts de consultation sur le projet Beauport 2020, l'APQ a réalisé une démarche spécifique auprès des parties prenantes. Cette démarche, qui a déjà permis d'alimenter le contenu de la présente ÉIE, demeure active auprès des parties prenantes identifiées.

##### 4.2.3.1 Présentation publique du projet devant la Chambre de commerce et d'industrie de Québec

Dès l'automne 2012, une première présentation publique du projet Beauport 2020 a été faite lors d'une allocution devant la Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) en présence des acteurs économiques de Québec et de nombreux journalistes.

Lors de cet événement, les grandes composantes du projet ont été dévoilées, notamment le prolongement de la ligne de quai, l'ajout de l'arrière-quai et la consolidation de la plage de la Baie de Beauport.

À ce moment, l'APQ s'est engagée devant les parties prenantes présentes à amorcer la préparation des études environnementales requises pour concrétiser le projet.

##### 4.2.3.2 Identification des parties prenantes et présentation des démarches réalisées auprès d'eux

À la suite du dépôt de la demande de financement du projet au gouvernement fédéral à l'été 2014, l'APQ a entrepris une série de rencontres d'information auprès de parties prenantes dans le but de présenter le Port de Québec, ses avantages stratégiques, ses défis et les grands projets planifiés.

De façon générale, ces rencontres ont permis de générer, auprès des interlocuteurs, les éléments suivants :

- ▶ une meilleure compréhension des retombées économiques liées à la réalisation du projet Beauport 2020;
- ▶ une meilleure compréhension du rôle stratégique du Port de Québec dans le Corridor de commerce Saint-Laurent-Grands-Lacs;
- ▶ l'intégration urbaine des installations portuaires et de ses activités;

- ▶ une meilleure appréciation des avantages stratégiques des infrastructures portuaires de Québec pour l'Est du Canada;
- ▶ une compréhension des bénéfices liés aux mesures d'atténuation mises en place par l'APQ et ses partenaires en matière environnementale, ainsi qu'une meilleure connaissance des processus environnementaux opérationnels.

Lors de ces rencontres, le projet Beauport 2020 occupait systématiquement et volontairement une large partie des discussions. L'information transmise et ce geste d'ouverture de l'APQ ont été appréciés par les participants. Ces rencontres ont majoritairement été tenues dans les bureaux de l'APQ, puisqu'une visite des installations portuaires était également organisée.

Pour raffermir sa démarche de consultation et pour s'assurer de joindre de façon systématique le plus large éventail possible de parties prenantes, l'APQ a réalisé au cours de l'année 2015 une cartographie détaillée des parties prenantes directement ou indirectement concernées par le projet Beauport 2020. Un répertoire a ainsi été créé. À ce jour, il contient les coordonnées de près de 134 groupes ou intervenants.

Des contacts, téléphoniques pour la plupart, ont eu lieu avec la totalité de ceux-ci afin de planifier, au besoin, une rencontre individuelle visant à améliorer leur compréhension du projet Beauport 2020, à répondre à leurs questions et à mieux cerner et comprendre leurs préoccupations. Le contenu consigné des rencontres a servi à alimenter le contenu de l'ÉIE et à bonifier le projet en préparation, le cas échéant.

Lors des rencontres individuelles, divers documents et présentations ont été offerts. Dans certains cas, le rapport annuel 2013 ou 2014 de l'APQ était remis, ou encore, un exemplaire du Plan d'action en développement durable. La vidéo portant sur les mesures d'atténuation mises en place dans le secteur de Beauport ou la vidéo présentant le projet Beauport 2020 pouvait également être visionnée.

La liste complète des parties prenantes consultées dans le cadre de rencontres individuelles est fournie au tableau 4.1. Comme en témoigne ce tableau, les parties prenantes des divers champs d'intérêt gravitant autour du quotidien du Port de Québec ont ainsi été rencontrées.

Comme mentionné précédemment, les représentants de l'APQ maintiendront un contact auprès de la totalité des parties prenantes rencontrées durant le processus de développement du projet et durant sa construction, afin de répondre aux préoccupations et aux questions qui pourraient surgir en cours de route.

C'est pourquoi l'APQ s'assurera d'effectuer des appels téléphoniques et procédera à l'envoi des messages électroniques nécessaires pour tenir informées les parties prenantes de façon adéquate. L'APQ demeurera disponible pour participer à d'autres rencontres organisées avec les intervenants.

**Tableau 4.1** Liste des parties prenantes consultées dans le cadre de rencontres individuelles

<b>UTILISATEURS</b>
<b>INDUSTRIES</b>
Canada Steamship Line (CSL)
Canadien National (CN)
Centre de simulation et d'expertise maritime (CSEM)
Chantier Davie Canada inc.
QSL (compagnie Arrimage Québec)
Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent (CPBSL)
La Fédération maritime du Canada
Fednav
G3 (anciennement Bunge)
Gestev
Glencore
Groupe Desgagnés
Océan
International-Matex Tank Terminals (IMTT) Québec
La Coop fédérée
La Voie maritime du Saint-Laurent
Lola
SIMEC
Énergie Valero
Vopak
<b>GOVERNEMENT FÉDÉRAL</b>
Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE)
Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)
M. Alupa A. Clarke, député de Beauport – Limoilou
M. Steven Blaney, député de Bellechasse – Les Etchemins – Lévis
M. Pierre Paul-Hus, député de Charlesbourg – Haute-Saint-Charles
M. Joël Lightbound, député de Louis-Hébert
M. Jean-Yves Duclos, député de Québec, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (FEDS)
M. Denis Lebel, député de Roberval
Environnement et changement climatique Canada (ECCC)
Infrastructure Canada
Pêches et Océans Canada (MPO)
Nouveau Fonds Chantiers Canada
Transports Canada (TC)



**UTILISATEURS**
**GOUVERNEMENT PROVINCIAL**

M. André Drolet, député de Jean-Lesage

M. Sam Hamad, député de Louis-Hébert, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

M. François Blais, député de Charlesbourg, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la région du Bas-Saint-Laurent

M. Jacques Daoust, député de Verdun, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation

M. David Heurtel, député de Viau, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Mme Julie Boulet, Députée de Lavolette, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie

Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

Mme Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré

M. Raymond Bernier, député de Montmorency

M. Michel Matte, député de Portneuf

M. Pierre-Karl Péladeau, député de Saint-Jérôme, chef de l'opposition officielle

Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau et leader parlementaire adjointe de l'opposition officielle

M. François Legault, député de L'Assomption, Chef du deuxième groupe d'opposition

M. Éric Caire, député de La Peltrie

Secrétaire général associé, chargé du Secrétariat au Plan Nord

Secrétaire général associé, Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime

Sous-ministre associé, Secrétariat à la Capitale-Nationale

**GOUVERNEMENT MUNICIPAL**

M. Régis Labeaume, maire, Ville de Québec

M. Jérémie Ernoult, conseiller municipal, district de Robert-Giffard

M. Jonathan Julien, conseiller municipal, district de Neufchâtel – Lebourgneuf

M. Laurent Proulx, conseiller municipal, district de Cap-Rouge – Laurentien

M. Normand Rémy, conseiller municipal, district du Plateau

M. Patrick Voyer, conseiller municipal, district des Monts

M. Raymond Dion, conseiller municipal, district de Loretteville – Les Châtels

M. Steeve Verret, conseiller municipal, district de Lac-Saint-Charles – Saint-Émile

M. Sylvain Légaré, conseiller municipal, district de Val-Bélair

M. Vincent Dufresne, conseiller municipal, district de Saint-Rodrigue

Mme Anne Corriveau, conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale, district de Saint-Roch – Saint-Sauveur

Mme Dominique Tanguay, conseillère municipale, district de Duberger – Les Saules

Mme Geneviève Hamelin, conseillère municipale, district de Maizerets – Lairé

Mme Julie Lemieux, conseillère municipale, district de la Chute Montmorency – Seigneurial

<b>UTILISATEURS</b>
<b>GOUVERNEMENT MUNICIPAL</b> <i>(suite)</i>
Mme Marie-France Trudel, conseillère municipale, district de Sainte-Thérèse-de-Lieux
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère municipale, district de Louis-XIV
Mme Natacha Jean, conseillère municipale, district de Vanier
Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale, district de Limoilou
M. Paul Shoiry, chef de l'opposition officielle, district de Saint-Louis – Sillery
M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal, district Montcalm – Saint-Sacrement
Mme Anne Guérette, conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
M. Gilles Lehouillier, maire, Ville de Lévis
M. Harold Noël, maire, municipalité de Sainte-Pétronille
M. Éric Bussièrès, conseiller municipal, siège n° 1, village de Sainte-Pétronille
M. Yves-André Beaulé, conseiller municipal, siège n° 3, village de Sainte-Pétronille
Mme Lison Berthiaume, conseillère municipale, siège n° 5, village de Sainte-Pétronille
Mme Lyne Gosselin, conseillère municipale, siège n° 6, village de Sainte-Pétronille
<b>PREMIÈRES NATIONS</b>
Nation Abénaquis – Communauté d'Odanak
Nation Abénaquis – Communauté de Wôlinak
Nation huronne-wendat
Nation innue – Communauté d'Essipit
Nation innue – Communauté de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)
Nation innue – Communauté de Pessamit
Nation malécite – Communauté de Viger
Nation mohawk – Communauté d'Akwesasne
Nation mohawk – Communauté de Kahnawake
Nation mohawk – Communauté de Kanesatake
<b>GROUPES ENVIRONNEMENTAUX ET COMMUNAUTAIRES</b>
Alliance verte
Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL)
Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec (AKVQ)
Association forestière des deux rives (AF2R)
Canards Illimités Canada
Centre patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)
Club des ornithologues de Québec (COQ)
Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
Comité de cohabitation port-communauté (CCPC)
Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
Comité de ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches

**UTILISATEURS**
**GROUPES ENVIRONNEMENTAUX ET COMMUNAUTAIRES (suite)**

Conseil régional de l'environnement – Chaudière-Appalaches (CRECA)  
 Conseil régional de l'environnement – Capitale nationale  
 Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)  
 Organisme des bassins versants (OBV) de la Capitale (rencontre par le CRE)  
 Population, par la Journée d'information citoyenne, l'adresse électronique et la ligne téléphonique  
 Stratégies Saint-Laurent  
 Table de concertation sur l'accessibilité universelle  
 Vivre en ville

**GROUPES ÉCONOMIQUES**

Armateurs du Saint-Laurent  
 Association des autorités portuaires canadiennes pour les APC du Saint-Laurent  
 Bureau d'information maritime (BIM)  
 Chambre de commerce de Lévis  
 Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ)  
 Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM)  
 Conseil du patronat du Québec (CPQ)  
 Corporation des parcs industriels de Québec (CPIQ)  
 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)  
 Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)  
 Institut de développement urbain (IDU)  
 Jeune Chambre de commerce de Québec (JCCQ)  
 Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ)  
 Office du tourisme de Québec (OTQ)  
 Québec International  
 Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)  
 Université Laval (UL)

**CORPORATIONS ET AUTRES COMITÉS**

Comité des usagers du Port de Québec  
 Comité environnement des utilisateurs du Port de Québec  
 Comités opérationnels et stratégiques sur la sécurité de la navigation  
 Comités opérationnels et stratégiques sur les mesures d'urgence  
 Comités portuaires, opérationnels et stratégiques sur la sûreté  
 Administration portuaire de Montréal (APM)  
 Administration portuaire de Saguenay (APS)  
 Administration portuaire de Sept-Îles (APSI)  
 Administration portuaire de Trois-Rivières (APTR)

#### 4.2.3.3 Présentation de la vidéo du projet et appui de la Ville de Québec

Le 1<sup>er</sup> juin 2015, le projet Beauport 2020 recevait l'appui public du maire de Québec, dans le cadre d'une conférence de presse où ce dernier dévoilait les projets prioritaires retenus par la Ville en vue des élections générales fédérales d'octobre 2015.

Lors de cet évènement public, l'APQ a diffusé une vidéo de présentation du projet Beauport 2020, ainsi que les principales composantes du projet. De plus, l'APQ a pris des engagements quant à la réalisation du projet Beauport 2020 :

1. le nouveau territoire portuaire sera exclusivement réservé à des projets de terminaux 100 % sous couvert;
2. le développement de terminaux favorisera une intermodalité à faible empreinte carbone;
3. le projet permettra de consolider et de pérenniser la plage de la Baie de Beauport afin de protéger ce site récréotouristique exceptionnel de l'érosion des berges.

Dans le but d'accroître l'information entourant cette activité auprès des parties prenantes et de la population en général, l'APQ a diffusé, dans la même journée, un communiqué de presse fournissant une description technique et financière du projet. La vidéo présentant le projet a également été téléversée sur le site Internet de l'APQ et affichée sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

#### 4.2.3.4 Participation à la plénière avec les élus municipaux de la Ville de Québec

Le 17 novembre 2015, les représentants de l'APQ étaient présents à une séance plénière avec les élus municipaux du territoire de la Ville de Québec. Durant cette séance, d'une durée de près de quatre heures, le projet Beauport 2020 a été présenté. La présentation réalisée par l'APQ lors de cette séance plénière est jointe au présent document (annexe 4.3).

Une période de questions des élus suivait la présentation. La plénière se tenait devant les membres de la presse et était diffusée en simultané sur le site Internet de la Ville de Québec, en plus d'être télédiffusée sur les ondes de MaTV.

Les questionnements abordés par les élus lors de la plénière étaient principalement d'ordre économique. Il est à noter que plusieurs conseillers ainsi que le maire de Québec ont renouvelé leur position en faveur du projet Beauport 2020 lors de cette séance.

#### 4.2.3.5 Forum des usagers de la Baie de Beauport

Pour aborder plus spécifiquement le volet de l'aménagement de la plage de la Baie de Beauport et d'échanger sur les enjeux que ce volet peut soulever, le Forum des usagers de la Baie de Beauport a été créé par l'APQ en janvier 2016.

Ce forum permet de partager l'objectif de ce volet du projet, qui consiste à consolider et à pérenniser la plage dans le respect des exigences environnementales, en plus d'y aménager des infrastructures qui permettent une utilisation optimale de ce site exceptionnel. Le Forum se veut un endroit qui permet à l'APQ de prendre en considération les commentaires et les préoccupations de chacun des usagers, notamment en ce qui a trait à l'évolution du concept de réaménagement de la plage à la suite des travaux qui seront réalisés dans le cadre du projet Beauport 2020.

Le Forum des usagers est entre autres formé de représentants des ornithologues et des amateurs de sports nautiques comme la voile légère, le *kitesurf*, la planche à voile ou le catamaran. Sont aussi

membres de ce forum le gestionnaire actuel du site, un représentant de la Table sur la mobilité restreinte de la Ville de Québec et un représentant de la Ville de Québec. Les travaux du Forum des usagers de la Baie de Beauport, auxquels assistent des représentants de l'APQ, sont animés par une firme externe spécialisée.

#### 4.3 **PROCHAINES ACTIVITÉS DE CONSULTATION PLANIFIÉES**

Fort de son engagement pour le développement de relations proactives et ouvertes avec la communauté et plus spécifiquement la consultation des parties prenantes dans le cadre du projet Beauport 2020, l'APQ planifie la tenue d'une seconde journée d'information citoyenne à l'automne 2016 pour présenter les principales composantes de l'ÉIE déposée à l'ACÉE et acceptée par cette dernière.

Cette activité, dont la date sera publiée, se déroulera vraisemblablement pendant la période de consultation de l'ACÉE. Cet événement s'additionne donc au processus de consultation qui sera tenu par l'ACÉE dans le cadre de l'analyse du projet. Il offrira ainsi l'opportunité à la population en générale et aux parties prenantes d'exprimer leur point de vue et d'échanger avec l'APQ dans un cadre différent de celui mis sur pied par l'ACÉE.

L'APQ participera également activement aux activités de consultation relevant de l'ACÉE et selon le calendrier qui sera déterminé par celle-ci.

Comme mentionné précédemment, les représentants de l'APQ conserveront aussi un contact avec les parties prenantes durant tout le processus de développement du projet et durant sa construction afin de répondre aux questions qui pourraient surgir en cours de route. Pour concrétiser cette relation en continu, des appels téléphoniques seront faits, des messages électroniques seront envoyés afin de tenir informées les parties prenantes puis, au besoin, d'autres rencontres seront organisées.

Advenant une décision favorable de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada envers le projet, l'APQ entend tenir une troisième journée d'information. Cette activité visera à présenter de nouveau le projet, ses paramètres finaux ainsi que le calendrier de réalisation de celui-ci.

Comme c'est présentement le cas, l'APQ a l'intention de maintenir à l'ordre du jour du Comité de cohabitation Port – Communauté (CCPC) le point sur l'avancement du projet Beauport 2020 tout au long du processus avec l'ACÉE et des travaux de construction. Le Comité sera également informé des études des effets environnementaux en relation avec le Processus environnemental de participation citoyenne (PEPC) de l'APQ concernant les infrastructures et les exploitations futures de ce nouvel espace portuaire (arrière-quai).

#### 4.4 **BILAN DES PRÉOCCUPATIONS ET DES QUESTIONNEMENTS DES PARTIES PRENANTES**

Au terme des activités de consultation menées jusqu'à maintenant et présentées dans les sections précédentes, un cumul des préoccupations soulevées a été réalisé. Globalement, elles portaient principalement sur les enjeux environnementaux, économiques, sociaux, techniques et d'ingénierie entourant les installations actuelles et celles projetées dans le projet Beauport 2020. D'autres préoccupations ont été exprimées à propos du PEPC du Port de Québec, de la sécurité maritime et pour le volet de la Baie de Beauport.

Sur le plan des préoccupations environnementales, les intervenants rencontrés se sont intéressés :

- ▶ aux exigences légales auxquelles l'APQ est assujettie pour ce projet;
- ▶ aux exigences légales de compensation environnementale;
- ▶ aux répercussions visuelles du projet;
- ▶ aux projets de compensation pour les hirondelles et les autres espèces aviaires fréquentant le secteur.

Sur le plan des préoccupations d'ordre économique, les intervenants ont se sont interrogés sur :

- ▶ le financement du projet;
- ▶ la compétitivité du Port;
- ▶ les perspectives maritimes mondiales;
- ▶ les retombées économiques du projet;
- ▶ la création d'emplois estimée;
- ▶ les marchés pétroliers, gaziers et de vrac;
- ▶ l'industrie maritime en général.

En matière d'ingénierie et de technique de construction, les rencontres ont permis d'entendre les préoccupations en lien avec :

- ▶ le calendrier de réalisation du projet;
- ▶ l'achalandage routier actuel et anticipé dans le secteur de Beauport.

Sur le plan des enjeux sociaux, les intervenants rencontrés ont soulevé des préoccupations concernant les actions réalisées par l'APQ pour favoriser l'acceptabilité sociale de ses projets et le type de consultation qui sera réalisé pour ce projet.

En lien avec les installations actuelles, les intervenants se sont intéressés aux points suivants :

- ▶ les mesures de sécurité mises en place pour la gestion des matières dangereuses;
- ▶ les mesures d'atténuation mises en place par l'APQ pour atténuer l'impact de ses activités sur l'environnement;
- ▶ le transport pétrolier actuel à destination ou à l'origine des installations portuaires.

Par ailleurs, des interrogations ont eu lieu concernant le calendrier du processus de consultation de l'ACÉE, notamment dans le but de connaître les phases de consultation.

La sécurité maritime fait partie des points soulevés lors des différentes rencontres. À ce sujet, les préoccupations portaient sur les éléments suivants :

- ▶ le trafic maritime et son fonctionnement;
- ▶ le trafic ferroviaire et l'achalandage actuel en lien avec sa proximité avec les quartiers résidentiels;
- ▶ les mesures mises en place en prévision d'attaques terroristes;
- ▶ les matières dangereuses et les mesures de sécurité mises en place pour la manutention et le transport de celles-ci.

Le projet inclut la Baie de Beauport. Des préoccupations entourant ce volet du projet ont été soulevées et se résument ainsi :

- ▶ les aménagements proposés par rapport aux différents usages;
- ▶ la mixité des usages;
- ▶ la digue de retenue et le talus végétalisé projetés et leurs incidences sur la direction des vents et la sécurité pour la pratique de sports;
- ▶ la répercussion visuelle du brise-lames projetée;
- ▶ l'accessibilité à la Baie de Beauport par la piste cyclable;
- ▶ l'érosion de la plage;
- ▶ la présence projetée du brise-lames et son impact sur la sécurité pour la pratique de certains sports.

Pour plus d'informations et de détails sur les préoccupations soulevées, il est possible de consulter la grille complète présentée à l'annexe 4.1 de l'ÉIE.

